



Trait d'Union / Solidarité Étudiante

Le journal de l'UNEF Paris IV
(AGEPS) / de l'UNEF Paris I

Numéro 13 / 7
Spécial élections du CROUS, 29 mars 2000

MAINTENANT, IMPOSONS NOS EXIGENCES

Nous étions **150000** dans les rues de Paris **vendredi, plus de deux fois plus encore que jeudi 16** (même selon la police qui annonce 55000 contre 25000 jeudi. C'est ça, un mouvement qui faiblit ?), pour dire notre refus de la politique d'Allègre et exiger des moyens pour l'Éducation nationale, mais des moyens pour un enseignement public de qualité ouvert à tous, pas pour appliquer les réformes libérales.

A l'heure où nous imprimons, il semble probable qu'Allègre, symbole de ces réformes et du refus de dialoguer du gouvernement, soit sur le départ. Peut-être quand vous les lirez sera-t-il déjà remplacé.

Il est clair en tout cas que **le contexte est favorable pour avancer notre exigence d'un changement radical de politique**: contre la limitation des programmes, la pseudo-professionnalisation et l'austérité budgétaire, **le droit au savoir pour tous**, meilleure garantie d'ailleurs d'obtenir un emploi. Cela suppose qu'on revienne sur les réformes pédagogiques et un investissement financier considérable, pour rattraper des années de pénurie, en particulier dans l'aide sociale étudiante.

Les élections du CROUS arrivent donc à point nommé pour faire entendre cette exigence. Pour cela, **vous aurez besoin d'élus déterminés à refuser la casse de l'Université publique et à exiger la justice sociale, d'élus présents sur vos facs pour vous écouter, vous informer, vous défendre.**

Vous aurez besoin — nous le disons sans fausse modestie — d'élus UNEF et UNEM. Nous sommes la seule organisation à s'être opposée de façon cohérente à la politique de Bayrou puis d'Allègre, la seule aussi à être présente sur les facs toute l'année (**le bilan de l'action de nos élus aux conseils de l'Université est notre meilleur argument pour prétendre vous représenter au CROUS**). Nous vous présentons ici, sans démagogie, notre analyse de la question de l'aide sociale, les mesures d'urgence qui seraient nécessaires, ce que peuvent **vraiment et concrètement** faire des élus étudiants au CROUS pour les faire avancer.

Mercredi 29, ne laissez pas le champ libre aux corps prétendument "indépendantes" des grandes écoles, qui ne défendent que leurs intérêts, à l'UNI, qui ne défend que ceux du RPR, aux listes d'extrême-droite, qui espèrent profiter d'une faible participation pour envoyer des élus fascistes au CROUS.

Mobilisez vous pour choisir des élus qui vous représentent vraiment, et qui n'attendront pas deux ans pour revenir s'adresser à vous.

Votez pour la liste Agissons pour la justice sociale, avec l'UNEF et l'UNEM



EN VOTANT UNEF ET UNEM, EXIGEZ LES MOYENS D'ÉTUDE !

Le 29 mars ont lieu les élections des représentants étudiants au CROUS. La parution du rapport Dauriac, qui dénonce l'étendue de la précarité étudiante, remet ces élections dans leur contexte. En effet, la situation sociale des quelques 2,2 millions d'étudiants de France est loin d'être idéale. Le système d'aide sociale actuel, créé au départ pour quelques milliers d'étudiants dont seule une minorité était issue de milieux défavorisés, n'a pas su évoluer avec l'ouverture de l'enseignement supérieur au plus grand nombre.

un constat alarmant...

Aujourd'hui, 28% des étudiants sont boursiers et ne touchent, au maximum, que 20 682 F par an pour vivre, soit 1 700F par mois, ce qui est largement en dessous du seuil de pauvreté. La plupart sont donc obligés de se salarier. Mais ils ne sont pas les seuls : 700 000 étudiants travaillent, la grande majorité pour vivre (32% du total des étudiants de notre pays).

Face aux situations d'urgence d'étudiants ne "rentrant" pas dans les critères de bourses ou en situation d'autonomie forcée (c'est-à-dire sans aucune aide de leurs parents), l'Etat a réagi en multipliant les aides ponctuelles du type FAVE, FSU, AIE ou allocations d'études. Mais, malgré son incapacité à donner des réponses efficaces au problème de la précarité étudiante, le dispositif d'aide sociale n'a jamais été revu dans sa globalité.

Le Plan Social Etudiant d'Allègre (PSE), loin de constituer une avancée, remet en cause l'essence même de l'aide sociale française. L'allocation d'études en est la mesure "phare". Outre un nombre réduit (7 000 pour toute la France), les conditions d'attribution de cette aide sont floues : le CROUS se base sur les revenus réels des étudiants pour toucher ceux d'entre nous qui ne reçoivent aucune aide de leurs parents. Ce critère pose un problème de vérification des déclarations, mais aussi de montant de l'aide. Tous les parents sont tenus de nourrir, loger et vêtir leurs enfants : une bourse normale n'est donc censée payer que les frais annexes. L'allocation d'études, elle, prétend pourvoir à tout pour le même tarif. ! D'autre part, elle remplace l'ancienne bourse régionale sur critères sociaux, pour laquelle les CROUS avaient des crédits illimités. L'allocation d'études n'a donc joué pour l'instant qu'un rôle de piège à cons pour étudiant pouvant bénéficier d'une vraie bourse.

Le PSE a aussi mis en place 11 500 bourses à taux zéro : on ne touche pas un rond et ça s'appelle une bourse ! Ces "bourses" remplacent un article de la loi Savary qui prévoit une exonération des droits d'inscription pour jusqu'à 10% d'étudiants non boursiers. Le PSE prévoit le maintien de la bourse en cas de redoublement en premier cycle. Ça peut paraître intéressant mais on ne garde sa bourse que si on a les résultats adéquats, c'est à dire qu'on a au moins eu une UE. Cela ressemble un peu à une bourse sur critères pédagogiques... En conclusion, c'est une erreur de croire qu'un PSE élargi est une réponse aux problèmes de l'aide sociale étudiante.

Il faut réformer entièrement le système des bourses et les dispositifs d'aides d'urgence pour répondre aux nécessités de la situation actuelle.

A conditions différentes, aide différente...

Il est impensable de considérer l'aide sociale étudiante sans examiner au préalable les conditions de vie selon les académies. A Paris et dans la région, la vie est chère (surtout le logement). Le nombre de places en Cité-U est ridicule, leur état scandaleux et le logement privé, surtout sur Paris intra-muros, excessivement onéreux.



Il faut compter environ 2 000 F pour un (petit) studio à Paris. Il n'est donc pas concevable qu'un boursier ne reçoive au maximum (échelon 5) que 1 700 F par mois. Bien sûr les étudiants bénéficient des aides au logement dispensées par la CAF. Cependant, celles-ci sont insuffisantes, n'exonèrent pas de la taxe d'habitation, et sont soumises à la non-perception d'allocations familiales par les parents. De plus, il paraîtrait beaucoup plus simple que ces aides soient, en ce qui concerne les étudiants, gérées par le CROUS.

Un exemple pour mieux comprendre...

A Paris, un étudiant boursier échelon 5 (1 700 F/ mois), vivant dans un studio à 2 000F par mois et percevant environ 1 000F d'allocation logement (ALS) a donc pour vivre 700 F par mois loyer déduit. Et encore, pas les premiers mois de l'année universitaire où, à cause de retard dans le traitement de son dossier, il ne touchera ni ALS, ni bourse, et où il aura dû payer 2 mois de caution à son propriétaire. Enfin, chaque année, loyers de Cité-U et tickets de RU augmentent bien plus que l'inflation.

Cette situation est inacceptable !

Chacun doit avoir sa chance...JUSTICE SOCIALE !

Une refonte générale du système d'aide sociale étudiante est une nécessité absolue et urgente. ALORS, QUEL SYSTEME PROPOSER ?

La revendication traditionnelle du doublement du nombre et du montant des bourses est un premier pas. Mais que faire pour les 120 000 étudiants étrangers exclus du système des bourses et soumis à quota dans les Cité-U ? Que faire pour les étudiants en autonomie forcée que leurs parents refusent d'aider financièrement et qui n'ont pour solution qu'un procès long et coûteux ? Et les étudiants à la marge des critères de bourses, qui pour quelques francs gagnés de trop réduisent le montant des bourses de parfois 1 000F ?



C'est le système tout entier qu'il faut repenser. La question de l'autonomie étudiante mérite réflexion. Notre statut d'étudiants, de futurs travailleurs, nous impose des devoirs, mais nous donne aussi des droits. Nous avons droit à de bonnes conditions d'études, à un accès à la culture, au loisirs, à la santé... L'Etat doit nous assurer à tous de bonnes conditions d'études et de vie, c'est là-dessus qu'il faut se battre, c'est ça qu'il faut gagner et pas un salaire minimum étudiant qui aiderait certes les plus défavorisés mais aussi les plus aisés d'entre nous, qui bénéficient déjà de bonnes conditions de vie et d'études. Le fait que certains étudiants soient en situation d'autonomie forcée, d'indépendance financière qui les pénalise, ne doit pas nous faire oublier qu'il est nécessaire de les aider non pas parce qu'ils sont autonomes mais parce qu'ils ne bénéficient pas du minimum dont ils ont besoin pour étudier. C'est avant tout ceux qui sont en situation de précarité, qui sont vraiment "dans la galère", que la solidarité nationale doit aider.

**LES PROPOSITIONS QUE PORTERONT
LES ÉLUS UNEF ET UNEM AU CROUS DE PARIS:**

- DOUBLEMENT DU NOMBRE ET DU MONTANT DES BOURSES, mensualisées
- CREATION ET RENOVATION DES CITE-U, PLAFONNEMENT DES LOYERS.
- RETOUR A LA PARITE ETAT/ETUDIANT dans le ticket de RU
- EGALITE ETUDIANTS FRANCAIS / ETUDIANTS ETRANGERS.
- AIDE D'URGENCE UNIQUE SUR CRITERES SOCIAUX.
- COMMISSIONS D'ATTRIBUTION TOUTE L'ANNEE
- BOURSES SUR CRITERES SOCIAUX POUR LES TROISIEME CYCLES.
- EXONERATION DE LA TAXE D'HABITATION sur critères sociaux.

Étudiants étrangers: double galère !

Le récent rapport Dauriac estime que les étudiants étrangers sont aujourd'hui la catégorie où la précarité est la plus forte.

Si les étudiants étrangers ont le droit de vote aux élections au CROUS, il n'en reçoivent pas grand-chose en retour, en dehors de la restauration. A moins de bénéficier d'une bourse spéciale réglée par des accords intergouvernementaux, cas exceptionnels, les étudiants étrangers, sauf ceux dont les parents résident en France depuis plusieurs années, n'ont droit à aucune bourse du CROUS. La majorité d'entre eux ne peut donc bénéficier que d'aides ponctuelles des FAVE, dépassant très rarement 5000 F, à condition que les universités acceptent de les accorder.

Concernant le logement, la situation n'est guère plus brillante: les CROUS affichent même clairement un traitement discriminatoire en imposant des quotas limitant le nombre d'étudiants étrangers dans les cités-U. Et pour se loger dans le privé, il faut une caution solidaire, encore plus difficile à trouver quand on est étranger.

Le coût de la vie étant nettement plu élevé en France que dans de nombreux pays, les aides financières apportées par les familles sont souvent dérisoire.

Les étudiants étrangers sont considérés comme des clandestins en puissance (la circulaire Sauv -Marchand donne   la pr fecture le droit de contr ler la r alit  de elurs  tudes sans tenir compte de l'avis de la fac), **et vou s   une pr carit  encore plus grave que les autres  tudiants. Egaux dans les amphis, in gaux d s qu'on en sort, c'est la r gle.**

Comment dans ces conditions s' tonner du recul constant de la francophonie dans le monde ?

L'UNEF et l'UNEM continueront   se battre pour l' galit  entre  tudiants fran ais et  trangers: suppression de toutes les lois et circulaires discriminatoires, pour que la carte d' tudiant donne droit automatiquement   une carte de s jour, m mes  tudes, m me aide sociale.

Election des repr sentants  tudiants au Conseil d'Administration du
CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES de l'Acad mie de Paris
Scrutin du 29 mars 2000

**Agissons ensemble pour la
Justice Sociale avec l' **

**l'UNEM (UNION NATIONALE DES  TUDIANTS DU MAROC) et des associations
 tudiantes : ASSOCIATIONS DES  TUDIANTS EN SCIENCES JURIDIQUES DE PARIS I,
CERCLE DES AUTRUCHES DISPARUES ( TUDIANTS EN PSYCHO   JUSSIEU), UNION DES
GRANDES ECOLES (UGE), FEDERATION DES R SIDENTS UNIVERSITAIRES DE FRANCE (FRUF)**

- | | |
|---|---|
| 1 - ROTH Sylvestre Paris I - histoire | 8 - WACHILL Jihad Paris I - droit |
| 2 - DE COOMAN Sancia Paris IV - anglais | 9 - LIEUTAUD Isabelle ESTP |
| 3 - IRISSI Abdelaaziz Paris III - relations interculturelles | 10 - ARIRI Abdesslam Paris IX - MASE |
| 4 - KOECHLIN Pierre-Fran ois IEP | 11 - LEJEUNE Thibaut Paris IV - histoire |
| 5 - ACHBAKOU Sa d Paris VI - math matiques | 12 - LEVY Ya l INALCO - h breu |
| 6 - LIGOT Diane Paris VII - chimie | 13 - GONTIER Armel Paris V - STAPS |
| 7 - RUIZ HUIDOBORO Jonathan Paris V - sociologie | 14 - JOSTE Cl mence Paris IV - LMS |



الاتحاد الوطني لطلبة المغرب